

**Appel à contributions**

**NORBERT ZONGO<sup>1</sup>, L'HOMME ET SON ŒUVRE**

**I. Argumentaire**

Cette pensée de Norbert Zongo, « La pire des choses, ce n'est pas la méchanceté des gens mauvais mais le silence des gens bien. » (*Norbert ZONGO. Le sens d'un combat : recueil d'éditoriaux*, 2000), semble être l'intertexte<sup>2</sup> (Genette G., *Palimpseste*, 1982, p.8) de celle d'Albert Einstein, « Le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal, mais par ceux qui les regardent sans rien faire ». L'idée qu'elles véhiculent résume tout le sens d'une vie engagée pour la défense de l'intérêt commun et de causes nobles. Jean Paul Sartre (*Situation II*, 1948, p. 16) a épousé cet appel à l'action en affirmant que

*L'écrivain est en situation dans son époque : chaque parole a des retentissements. Chaque silence aussi. Je tiens Flaubert et Goncourt pour responsables de la répression qui suivit la Commune parce qu'ils n'ont pas écrit une ligne pour l'empêcher. Ce n'était pas leur affaire, dira-t-on. Mais le procès de Calas, était-ce l'affaire de Voltaire ? La condamnation de Dreyfus, était-ce l'affaire de Zola ? L'administration du Congo, était-ce l'affaire de Gide ? Chacun de ces auteurs, en une circonstance particulière de sa vie, a mesuré sa responsabilité d'écrivain.*

Norbert Zongo, dans son rôle d'écrivain et de journaliste, avait bien compris qu'il était en situation dans son époque. Dans l'époque qui est la sienne, dans le pays qui est le sien, dans le continent qui est le sien, dans le monde qui est le sien, il s'était fait la conviction qu'il ne pouvait ou qu'il ne devrait pas se taire. Ce serait tomber dans le silence des gens bien et être complice du pire dans la Société.

En situation dans son pays, dans son continent et dans son monde, l'écrivain-journaliste en avait parfaitement conscience et avait fait le choix d'assumer cela. Refusant d'aliéner sa plume, en dépit des conséquences ou du prix à payer, l'homme s'était véritablement engagé à améliorer les conditions d'existence dans son environnement immédiat et lointain bien souvent malsain à cause de l'injustice, l'ignorance, les crimes de sang, la corruption, la

---

<sup>1</sup> Norbert Zongo est un journaliste burkinabè, né en 1949 à Koudougou - à l'ouest de Ouagadougou - et mort assassiné le 13 décembre 1998, à Sapouy, avec les trois personnes qui l'accompagnaient - Blaise Ilboudo, Ablassé Nikiéma et Ernest Zongo -. Fondateur et directeur de la publication de l'hebdomadaire *L'Indépendant* (1993), Norbert Zongo est également auteur de deux romans : *Le Parachutage* (1988) et *Roughbéinga* (1990)

<sup>2</sup> Gérard Genette utilise ce terme pour les relations « *de coprésence entre deux ou plusieurs textes* » (*Palimpseste*, 1982, p. 8). Il s'agit de la citation, de l'allusion ou du plagiat.

gabegie, le détournement des deniers publics, la perte des valeurs morales, bref, de tout ce qui peut constituer un frein au progrès, au bonheur des peuples.

L'engagement littéraire et journalistique de l'homme fait l'unanimité. Cet engagement a même fait de lui un intellectuel célèbre à l'échelle internationale. Très engagé, Norbert Zongo était devenu, de par son combat politique, un héros, un repère, un espoir pour toute une génération, tout un pays, tout un continent.

« *La vie est courte, la vie des héros est encore plus courte.* » Cette assertion de Norbert Zongo qui sonne comme une prémonition par rapport à son destin fatal est reprise par les auteurs de l'ouvrage intitulé *Norbert ZONGO. Le sens d'un combat* (2000). L'homme est un héros et comme tous les héros, sa vie sera tragiquement écourtée.

Un héritage, Norbert Zongo en a laissé. Du *Parachutage* (1988) à son Journal *L'Indépendant* (1993) en passant par *Roughbèinga* (1990) sans oublier ses multiples conférences animées, ses interviews, bref, la liste est longue. L'œuvre laissée est très immense et diversifiée. Et puisqu'il faut éviter le pire en enterrant le héros avec son héritage, depuis la disparition d'Henri Sebgo<sup>3</sup>, les initiatives ne cessent de se multiplier en vue non seulement de lui rendre hommage mais surtout de faire connaître son œuvre à la postérité afin qu'il perpétue son combat politique.

Nous citons, entre autres, la continuité de son journal *L'indépendant*, les journées d'hommage à son égard, organisées chaque année à l'occasion de la commémoration de sa disparition, les luttes qui se mènent çà et là pour que justice lui soit rendue, les réflexions sur son œuvre, sur son combat politique, l'Université de Koudougou d'alors baptisée Université Norbert Zongo.

En rappel, par le décret N°2018-0085/PRES/PM/MESRSI/MINEFID du 15 février 2018 portant changement de dénomination de l'Université de Koudougou, les autorités du pays des hommes intègres ont pris la décision de changer le nom de l'Université de Koudougou en Université Norbert Zongo. L'acte fut salué par tous, universitaires, artisans de la démocratie, de la liberté, de la justice, journalistes, bref, par tous ceux qui ont pris la mesure du sens du combat de l'homme. Le sens de ce baptême réside dans la quête d'un idéal par les autorités universitaires.

En effet, dans le livre de la *Genèse 26* « Dieu dit : Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance. » Un formateur, si l'on ose établir la comparaison est comme Dieu lui-même qui créa les hommes à sa propre image. Autrement, l'éducation telle la création divine,

---

<sup>3</sup> Nom de plume de Norbert Zongo

consiste à modeler des images, à édifier des hommes en fonction des valeurs cardinales de la société. Norbert Zongo fut le prototype de l'homme intègre. Il fut loyal, patriote, humaniste, combattant, etc. Toutes ces valeurs qu'il incarne ont fait de lui un modèle. Il faut donc former, modeler les étudiants, futurs cadres du pays, à son image, à l'image de sa personnalité.

Mais faire porter le nom Norbert Zongo à une université suffit-il à modeler, à produire des hommes, des futurs cadres à l'image de Norbert Zongo ? Le monde universitaire et singulièrement les étudiants ont-ils les rudiments nécessaires pour lire et comprendre les œuvres littéraires et journalistiques de l'illustre disparu ? Ont-ils les compétences pour tirer profit de l'héritage de l'homme ? Ont-ils les repères pour comprendre et perpétuer son combat politique ?

S'il est difficile de répondre par la négative, l'on ne peut pas non plus répondre par une affirmative satisfaisante. Il y a donc de l'insatisfaction, un vide à combler. Ce vide, ce présent appel à contributions ambitionne, un tant soit peu, le combler. L'appel s'adresse aux universitaires, aux écrivains, aux journalistes, aux critiques littéraires, aux leaders d'opinion de la société civile et des associations syndicales, etc. Il s'agira de regrouper des réflexions à caractère scientifique et émanant de sensibilités hétérogènes qui s'inscrivent dans une visée homogène : rendre hommage à l'homme en examinant son œuvre par des regards croisés d'hommes de science, de culture.

Pour atteindre cet objectif, ce présent appel à contributions s'ouvre aux contributions portant sur les trois axes suivants :

#### **a. Les productions littéraires**

Dans ce premier axe, les réflexions doivent porter sur les productions littéraires de l'homme. Elles s'intéresseront aux thèmes qu'il aborde dans ses œuvres, à l'idéologie dans laquelle s'inscrivent ces œuvres, à l'esthétique littéraire de ces productions, aux traits caractéristiques de son style d'écrivain, à la force persuasive de ce style, aux valeurs sociétales et démocratiques défendues, au processus de démocratisation et de développement du Burkina Faso, en particulier, et de l'Afrique, en général, etc.

#### **b. Les productions journalistiques**

Concernant cet axe de réflexion, les réponses aux questions suivantes peuvent être intéressantes : qu'est-ce qui faisait la crédibilité de l'information donnée par Norbert Zongo ? Quelles étaient les stratégies d'investigation du journaliste ? Quels étaient les genres journalistiques de prédilection de l'homme ? Quelle est la ligne éditoriale de son journal *L'Indépendant* ? Quelle figure l'ensemble de ses productions journalistiques permettent-elles

de construire ? Dans quel combat son œuvre journalistique s'inscrit-il ? Qu'est-ce qui fait la force persuasive de son style dans ses productions journalistiques ? Comment se réapproprier ce style ? Quelle stratégie pour une réappropriation de son héritage journalistique ? Quelle stratégie pour un prolongement de la « matière Zongo »<sup>4</sup> dans l'écriture journalistique ?

### **c. Les communications orales : conférences, discours, interviews, débats, tables rondes**

Dans ce troisième et dernier axe, les contributions pourraient apporter des éléments de réponses aux interrogations suivantes : Quels sont les thèmes abordés dans les différentes conférences animées par Norbert Zongo ? Quelle est la maîtrise dialectique du journaliste dans les interviews et dans les débats ? Quelle est sa maîtrise du débat d'idées ? De quelle compétence rhétorique dispose-t-il dans ses communications ? Quel impact l'ensemble de ses communications orales peuvent-elles avoir sur la conscientisation de la population burkinabè en particulier et celle africaine en général ?

## **II. Soumission des articles :**

Les propositions des articles complets (+ résumés de 150 mots en français et en anglais) doivent être envoyées en fichier attaché par courriel, **au plus tard le 30 juillet 2021**, aux adresses suivantes :

- Assoa Pascal N'GUESSAN, Professeur titulaire en Stylistique et poétique, Université Alassane Ouattara : [pascalassoa@yahoo.fr](mailto:pascalassoa@yahoo.fr)
- Kandayinga Landry Guy Gabriel YAMEOGO, Maître de conférences en Sciences du langage, Université Norbert Zongo : [yamland2007@gmail.com](mailto:yamland2007@gmail.com)

Les propositions seront examinées et les auteurs seront informés de **l'acceptation ou du refus de leur proposition au plus tard le 31 août 2021**. Les auteurs des textes reçoivent d'abord par courriel un accusé de réception de l'article envoyé, dans l'attente d'une réponse définitive de l'évaluation.

Il est également important de rappeler qu'un auteur ne peut publier plus d'un article dans l'ouvrage collectif.

Les auteurs des textes proposés s'engagent à ne pas publier dans un autre ouvrage ou dans une autre revue un article devant paraître dans le présent ouvrage collectif. Un article transmis ne doit pas faire l'objet d'une précédente publication.

---

<sup>4</sup> Aurore Desgranges dans son article « La matière Zongo » et ses prolongements dans les écritures dramatiques contemporaines à Ouagadougou », in *Continents manuscrits*, mis en ligne le 21 novembre 2019

URL, <http://journals.openedition.org/coma/4866> ;

DOI : <https://doi.org/10.4000/coma.4866>

**Date de parution : février 2022**

**Maison d'édition : L'Harmattan**

### **III. Normes éditoriales recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH)**

L'ouvrage s'aligne sur les normes éditoriales du CAMES dont voici la substance :

« La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

i. Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en français, Mots clés, Abstract, Keywords, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

ii. Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en français, Mots clés, Abstract, Keywords, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

iii. Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. ; 1.1. ; 1.2. ; 2. ; 2.2.; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. ; etc.).

Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets. Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :

iv. (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;

v. Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

vi. En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...) ».

vii. Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B. Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le

moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakité, 1985, p. 105).

Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Editeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Editeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2<sup>nde</sup> éd.).

Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

**AMIN Samir**, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

**AUDARD Catherine**, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Ethique, politique, société*, Paris, Gallimard.

**BERGER Gaston**, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

**DIAGNE Souleymane Bachir**, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre, *Diogène*, 202, p. 145-151.

**DIAKITÉ Sidiki**, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan. »